



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2022 à 19H30.

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présent(s) : **13**

Conseillers absent(s) : **2**

Procuration(s) : **1**

Conseillers supplémentaires : **2**

Présents : Mmes et MM. Danielle CANAC ; Xavier CYREK ; Julie FLICK ; Hélène GERAULT ; Nicolas GINTER (adjoint) ; Alain HABER (adjoint) ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB (adjointe) ; Clarisse LANGER ; Pierre OSTER (conseiller délégué) ; Claude WERLÉ.

Absents excusés : M. Frédéric BIEBER donne procuration à Chantal JACOB, Mme Ingrid BOUGRAT.

Présente avec voix non délibérative : Mme Marie KREYE-DAUER.

Absent avec voix non délibérative : Bruno SCHUG.

Date de la convocation : 6 décembre 2022.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 7 novembre 2022.
3. Choix d'un contrat d'entretien du chauffage et de la climatisation de la mairie.
4. Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements paysagers et mission de conseil relative à la gestion et l'entretien des espaces verts de la commune.
5. Devenir du bâtiment de l'ancienne Poste au 1 rue Principale.
6. Points sur les projets d'aménagements.
7. Point sur le CMDJ.
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. Claude WERLÉ est désigné comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 7 novembre 2022.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte le Procès-verbal du conseil municipal du **7 novembre 2022**.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Choix d'un contrat d'entretien du chauffage et de la climatisation de la mairie.

Le contrat d'entretien du chauffage gaz et de la climatisation de la mairie avec l'entreprise « Génie Climatique de l'Est » souscrit en 2007, a été résilié par courrier recommandé en date du 4 février 2022 (avec effet au 30.11.2022).

Trois entreprises ont été contactées pour un devis du nouveau contrat : HOENEN, CLIMAFROID SERVICE ET STIHLE. Ces trois entreprises ont remis une offre financière.

Les trois offres se présentent de la manière suivante :

1. **STIHLÉ Frères** : 1 671 € HT pour la climatisation, VMC et Chauffage.
2. **CLIMAFROID** : 360 € HT pour la climatisation.
3. **HOENEN** : 236 € TTC pour le chauffage.

Il s'agit de choisir la meilleure offre pour l'entretien de la chaudière.

Le conseil après en avoir délibéré, décide :

- De retenir l'entreprise HOENEN pour l'entretien du chauffage et la société CLIMAFROID concernant la climatisation pour le bâtiment de la mairie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements paysagers et mission de conseil relative à la gestion et l'entretien des espaces verts de la commune.

Trois entreprises ont été consultées pour un Marché de Maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'aménagements paysagers et une mission de conseil relative à la gestion et l'entretien des espaces verts de la commune.

Deux entreprises ont répondu au marché (*compte-rendu CAO du 04.11.2022*).

Après analyse des offres, la CAO s'est réunie le 18 novembre 2022 ((*compte-rendu CAO du 18.11.2022*)), pour proposer l'entreprise qui correspond au mieux, aux critères du marché définis par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Choisit de retenir l'entreprise « **Etude & Concept** » pour la réalisation d'aménagements paysagers et mission de conseil relative à la gestion et l'entretien des espaces verts de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Devenir du bâtiment de l'ancienne Poste au 1 rue Principale.

Une entreprise de Griesheim-sur-Souffel avait manifesté son intérêt d'acquérir un local professionnel. La personne avait visité l'ancien local de la Poste (propriété de la commune), le 12 octobre dernier.

A cet effet, la municipalité a rencontré M. GRAEFF et Mme DANIEL, le 3 décembre dernier pour discuter de la vente du bâtiment de l'ancienne Poste. Ces derniers ont confirmé leur intérêt pour acquérir la totalité du bâtiment pour leur entreprise ESTRELADESIGN, et pour ouvrir un point relais postal.

Les deux agences immobilières sollicitées par la commune, ont estimé la valeur du bien, entre 450 000 € à 480 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire :

- **À engager les procédures préalables à la mise en vente de l'ensemble du bâtiment communal situé au 1 rue Principale, en sollicitant un notaire, pour les procédures de cession à réaliser.**
- **Mettre en location le local de la Poste, en attente de la finalisation de la vente, les loyers versés par le locataire seront déduits du prix de la vente totale.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Point sur les projets d'aménagements.

Au niveau de la zone du « KLEINFELD », la phase proprement dite des fouilles archéologiques est en actuellement en cours (prévue jusqu'en juin 2023).

Par rapport à la zone d'activité, la procédure d'acquisition foncière n'est pas encore achevée.

7. Point sur le CMDJ.

Un manque de coordination a été soulevé. Les parents peuvent être associés à certains projets, ainsi que le service « jeunesse » de la Communauté de communes.

Actuellement les enfants sont en train de travailler sur un projet de cabane à livres.

Une réunion peut être organisée pour faire le point sur l'avancement des projets réalisés.

8. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

8 novembre : conseil de l'école élémentaire.

9 novembre : bassin de stockage pluriannuel SDEA.

14 novembre : comité directeur SIVOM.

15 novembre : conseil de l'école maternelle.

18 novembre : commission CAO.

25 novembre : CMDJ.

28 novembre : commission communication.

30 novembre : réunion Alter Alsace Energies.

30 novembre : réunion riverains rue du Gymnase. Sécurisation des circulations douces, stationnement de proximité, parking du gymnase.

12 décembre : réunion avec la gendarmerie (lieutenant GUTMANN).

CoCoKo :

16 novembre : présentation plan numérique.

19 novembre : conseil communautaire.

30 novembre : commission déchets. Simplification du tri des emballages dans la poubelle jaune, et biodéchets.

6 décembre : bureau communautaire.

8 décembre : conseil communautaire.

<https://www.kochersberg.fr/Com-com/Deliberations/Compte-rendu-deliberation-annee-2022.html>

• **Autres** :

17 novembre : réunion ZFE à l'Eurométropole.

28 novembre : conseil administration SDEA.

12 décembre : Assemblée Générale du SDEA.

9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

10. Divers.

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils pour 2023** : les lundis 6 février, 6 mars, 3 avril.
- **Journée citoyenne** : le samedi 13 mai 2023.
- **Mise à l'honneur de Griesheim-sur-Souffel à la CoCoko** : le jeudi 22 juin 2023.

Séance close à 22h00.

Prochaine séance prévue le 6 février 2023 à 20h00.

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur notre site Internet :

www.griesheim-sur-souffel.fr